



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>

Déclaration préliminaire au CTC du 17 avril 2018

Madame la présidente,

depuis maintenant plusieurs mois, les différentes instances de dialogue social se succèdent et se ressemblent immanquablement. Du ministère aux directions, l'administration déploie sa feuille de route sans se soucier nullement de l'avis des organisations syndicales. Les boycotts des CTM, CTC, CTIR et CTT sont nombreux, sans qu'à aucun moment le gouvernement et vous-même ne remettiez en cause les choix de société qui sont effectués, ni n'interrogiez véritablement leurs conséquences sur les populations les plus en difficulté dont font partie les jeunes pris.e.s en charge à la PJJ.

Au-delà des boycotts et des déclarations préliminaires des organisations syndicales, un mouvement social est amorcé. Des manifestations, des grèves, des rassemblements dans de nombreux secteurs d'activité se tiennent, n'obtenant qu'une seule réponse du gouvernement et de ses représentant.e.s : la répression. La colère gronde et vous préférez y rester sourd.e.s.

A la PJJ aussi, les professionnel.le.s s'inquiètent de perdre le sens de leurs missions, ce qui fait l'essence même de leur engagement auprès des jeunes. En maintenant à tout prix la création prévue des 20 Centres Fermés et d'un EPM, vous portez d'ores et déjà la responsabilité d'une modification en profondeur de ce service public d'éducation qu'est encore la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Vous en faites une administration de contrôle et de probation, vous abandonnez durablement l'éducatif. Au regard du bilan plus que catastrophique de ces structures privatives de liberté, les moyens budgétaires et humains consacrés à l'enfermement doivent être transférés vers les services de milieu ouvert, d'insertion et de placement éducatif.

Dans toutes les instances et quelle que soit la détermination des gouvernements en place, le SNPES-PJJ/FSU sera toujours aux côtés des plus faibles, poursuivra sa dénonciation de la relégation des populations les plus fragilisées, et maintiendra à tout crin que l'éducation est le seul outil valable d'émancipation pour une jeunesse en difficulté, souvent sacrifiée au nom de l'idéologie sécuritaire, de l'ordre public et du libéralisme économique.

Le SNPES-PJJ/FSU appelle les personnels à être en grève et à rejoindre les cortèges lors de la journée du 19 avril. À l'appel des neuf organisations syndicales de la fonction publique le SNPES-PJJ/FSU se mobilisera pour la défense du service public auprès des agents lors de la journée de grève et d'action du 22 mai.

Le SNPES-PJJ/FSU refuse encore aujourd'hui de cautionner les projets destructeurs du gouvernement portés par la DPJJ et ne siègera pas lors de ce CTC de mascarade.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN